

NRP 2 :

le retour...

dont on ne veut pas



Lancé le 6 juin 2019, le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) a modifié en profondeur les structures de la DGFIP en supprimant la moitié de ses implantations territoriales. Sept ans plus tard, ce 22 juin 2026, la Direction Générale (DG) propose à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) du 2 juillet 2026 un point s'intitulant : Adaptation du réseau territorial 2027-2030. Adaptation ? Non ! Fermetures et suppressions !!! On vous décrypte tout.

→ Dès le début le ton est donné :

« Dans le cadre de la mise en place du NRP, la DGFIP s'est engagée auprès des représentants du personnel, des agents et des élus locaux à stabiliser son réseau territorial jusqu'au 31 décembre 2026. À l'approche de cette date, des opérations ciblées d'adaptation du réseau territorial ont été identifiées. »

→ Pour la CGT Finances Publiques 34, c'est clair : la DG lance le NRP 2 !

→ La DG se félicite ensuite au sujet du bilan du NRP :

« La DGFIP dispose aujourd'hui d'un ancrage territorial important avec 2 807 services au 31 décembre 2026. Elle s'appuie sur plus de 5 100 points de contact (1 700 services DGFIP accueillant du public, environ 430 permanences en mairie et près de 2 980 France services et antennes) [...] Cette organisation donne aujourd'hui satisfaction aux usagers et partenaires de la DGFIP, comme le montrent les résultats des dernières enquêtes (réalisées en 2025 ou 2026). »

→ Pour la CGT Finances Publiques 34, le bilan est tout autre : une désorganisation profonde des services, un mal-être des agents et un service public réduit ! Plus de 60 % de l'accueil des usagers se fait en dehors de nos centres des finances publiques !

→ La DG poursuit :

« Les résultats de l'observatoire interne des années passées avaient mis en exergue un sentiment de changement trop important chez les agents durant les réorganisations liées au nouveau réseau de proximité. Ainsi, en 2022 et 2023, 56 % des agents déclaraient que « le rythme du changement au sein de ma direction me semble aujourd'hui trop rapide ». Ce taux a ensuite décliné d'année en année, jusqu'à atteindre un taux de 36 % en 2026. »

→ Pour la CGT Finances Publiques 34, l'observatoire interne est totalement instrumentalisé ! Les agents sont donc des variables d'ajustement dont on teste l'acceptation au changement !

→ Enfin, la DG nous dévoile ses réelles intentions :

« Les perspectives d'adaptation du réseau confortent la stratégie d'ancrage territorial de la DGFIP : le nombre de communes couvertes par la présence d'un accueil DGFIP restera au moins au même niveau qu'aujourd'hui, grâce aux perspectives d'ouvertures d'accueil France services ou aux permanences. [...] »

Pour l'année 2027, les opérations envisagées, qui seront présentées dans le cadre du dialogue social local, concerneraient un peu plus de 130 fermetures de services et antennes, dont 43 au 1^{er} janvier 2027, et une dizaine de changements d'implantation ainsi réparties :

- une cinquantaine de postes comptables incluant 5 SIP ;
- une soixantaine d'antennes de postes comptables et d'antennes de services administratifs ;
- une trentaine de services administratifs.

Durant cette même année, une **trentaine de services seront créés.**

Parmi les fermetures et changements d'implantations envisagés en 2027 :

- 35 % vont concerner des structures de 5 emplois et moins ;
- 60 % vont concerner des structures de 10 emplois et moins ;
- plus de 75 % des structures de 15 emplois et moins.

L'avis simple des préfets est requis avant toute fermeture ou changement d'implantation de services accueillant du public. Les fermetures de services accueillant du public envisagées en 2027 ont toutes obtenu un avis favorable dans ce cadre.

Au-delà de 2027, une visibilité pluriannuelle sur les opérations qui peuvent être envisagées sera donnée aux élus, aux usagers et aux agents de la DGFIP. Au total, d'ici 2030, de l'ordre de 330 fermetures et une trentaine de changements d'implantations de structures comptables et administratives à l'étude pourraient être soumises à la concertation au cours des prochaines années, ainsi qu'une cinquantaine de créations. »

- **Pour la CGT Finances Publiques 34, cette méthode, nous la connaissons. C'est celle du NRP 1 :**
- **Création de services d'appui ou de centres de contact (CDC).**
- **Transfert massif d'emplois des services de terrain vers ces services d'appui ou centres de contact.**
- **Restructuration des services de terrain dépouillés de leurs missions et de leurs emplois.**



Le résultat sera le même :

- **Appauvrissement du service public.**
- **Concentration à un niveau supérieur sans moyens. Ce qui a pour effet des retours de missions dans les services dont les transferts d'emplois ont déjà été opérés (ex : déchargement des accueils téléphoniques vers les SIP, SIE etc. quand les CDC sont submergés)...**
- **Au final, souffrance des agents au travail et moins de services rendus à l'utilisateur, qu'il soit un particulier, une entreprise ou une collectivité publique.**

La CGT Finances Publiques 34 revendique un service public de proximité et de qualité.

Une journée intersyndicale de grève est prévue le 29 septembre prochain.

Ensemble, nous pouvons imposer d'autres choix !